

Synthèse de l'Index d'égalité professionnelle femmes/hommes 2025 (année de référence 2024)

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Nombre de points maximum de l'indicateur	Résultat final obtenu	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	0	40	INCALCULABLE	0	
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	0	35	INCALCULABLE	0	
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	15	INCALCULABLE	0	
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	10	3	10	5
Total des indicateurs calculables				10	5
INDEX (sur 100 points)				100	INCALCULABLE

COMMENTAIRES :

L'indicateur 1 est incalculable car les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

L'indicateur 2 est incalculable car les effectifs comportent moins de 5 femmes et 5 hommes.

L'indicateur 3 est incalculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.